

Réforme de la taxe professionnelle

M. Yvon Jacob, Président du Groupe des Fédérations Industrielles (GFI), déclare :

**« En l'état, le projet du Gouvernement n'atteindra pas l'objectif affiché de compétitivité!
Le GFI propose trois recommandations pour y parvenir »**

Au nom du Gouvernement, Mme Ch. Lagarde a présenté le 8 juillet dernier à Bercy un projet de réforme de la taxe professionnelle.

La nouvelle fiscalité locale sur les entreprises comprendrait deux éléments constitutifs : un impôt foncier au taux local et une cotisation à la valeur ajoutée au taux national.

A partir des simulations effectuées sur la base de ce projet, le GFI émet trois recommandations essentielles :

1. le nouvel impôt foncier et la cotisation à la valeur ajoutée doivent faire l'objet d'un plafond global et effectif d'imposition pour l'entreprise.
2. Ce plafond global et effectif ne doit pas dépasser 2% maximum de la valeur ajoutée, contre 3.5% envisagés par le projet !
3. Aucune entreprise ne doit acquitter demain plus de fiscalité locale qu'aujourd'hui. Sinon à quoi bon une réforme dite de compétitivité !

Le GFI attend du Président de la République et du Gouvernement que la réforme annoncée de la fiscalité locale sur les entreprises améliore de façon capitale la compétitivité de l'industrie française.

Contact presse :

Solange Stricker / Christina Bel
Solange Stricker & Associés
Tél : 01 40 71 06 97
Fax : 01 40 71 07 28

Contact GFI :

Thierry Noblot
Tél : 01 47 17 60 06
Fax : 01 47 17 60 80

Professions membres du MEDEF

Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA)
Confédération Française de l'Industrie des Papiers, Cartons et Celluloses (COPACEL)
Fédération des Entreprises de la Beauté (FEBEA)
Fédération Française de l'Acier (FFA)
Fédération des Industries Électriques, Électroniques et de Communication (FIEEC)
Fédération des Industries des Équipements pour Véhicules (FIEV)
Fédération des Industries Mécaniques (FIM)

Fédération de la Plasturgie
Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS)
Syndicat Français de l'Industrie Cimentière (SFIC)
Union des Industries Chimiques (UIC)
Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM)
Union des Industries Textiles (UIT)
Union Nationale des Industries Françaises de l'Ameublement (UNIFA)